



Centre de gestion  
de Seine-et-Marne  
Fonction Publique Territoriale

**ARRÊTÉ FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR  
AUX CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3<sup>e</sup> CONCOURS  
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET  
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE  
SESSION 2025**

La Présidente du Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne ;

**VU :**

- Le code général de la Fonction Publique et notamment les articles L320-1 à L321-3, L325-1 à L325-22, L325-26 à L325-31, L325-38 à L325-46,
- le code du sport, titre II, chapitre 1, disposant en son article L.221.3 que les sportifs, arbitres et juges de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,
- la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,
- la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,
- le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés maladie des fonctionnaires,
- le décret n° 95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique,
- le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,
- le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

- le décret n° 2011-1882 du 14 décembre 2011 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux de conservation du patrimoine principal de 2<sup>e</sup> classe,
- le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- l'arrêté ministériel du 19 juin 2007 modifié fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,
- la délibération du conseil d'administration du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne n° 24-35 du 18 novembre 2024 portant adoption du règlement général des concours et examens professionnels organisés par le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne,
- l'arrêté n° 2024-98 du 30 juillet 2024 portant ouverture des concours externe, interne et 3<sup>e</sup> concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe, session 2025,
- l'arrêté modificatif n° 2024-111 du 5 septembre 2024 portant ouverture des concours externe, interne et 3<sup>e</sup> concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe, session 2025,
- l'arrêté n° 2025-28 du 25 février 2025 portant nomination des membres du jury des concours externe, interne et 3<sup>e</sup> concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe, session 2025,
- l'arrêté modificatif n° 2025-39 du 18 mars 2025 portant nomination des membres du jury des concours externe, interne et 3<sup>e</sup> concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe, session 2025,
- la convention relative à l'organisation des concours et examens communs entre les Centres de gestion départementaux et interdépartementaux de gestion de la région Ile-de-France et les Centres départementaux de gestion de la région Centre-Val de Loire,

**CONSIDÉRANT** que les dossiers d'inscription ont été reçus jusqu'au 24 octobre 2024 inclus (le cachet de La Poste faisant foi),

**ARRÊTE**

Article 1 La liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et 3<sup>e</sup> concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe 2025, conformément à l'état annexé au présent acte, est arrêtée à 425 candidats répartis de la manière suivante :

- Concours externe : 270,
- Concours interne : 133,
- 3<sup>e</sup> concours : 22,

sous réserve de l'examen des pièces à produire pour les candidats n'ayant pas fourni un dossier complet, le dossier de candidature pouvant être complété dans un délai qui s'étendra jusqu'à la première épreuve, soit le 15 mai 2025.

Article 2 Ampliation du présent arrêté, qui sera publié sur le site Internet du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, sera transmise à Monsieur le préfet du département de Seine-et-Marne.

*Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de MELUN, sis à 43 Rue du Général de Gaulle, case postale 8630, 77008 MELUN CEDEX, ou d'un recours gracieux auprès de Mme la Présidente du Centre de gestion de Seine-et-Marne, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La Présidente du Centre départemental de  
gestion de Seine-et-Marne,  
Maire



Anne THIBAUT 77  
Officier de l'ordre national du Mérite

Date de signature : 22/04/2025

Date de publication : 22/04/2025

**Annexe à l'arrêté n° 2025-51**  
**fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et**  
**3<sup>e</sup> concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et de bibliothèques**  
**principal de 2<sup>e</sup> classe - Session 2025**

**425 candidats**

**Concours externe : 270 Candidats**

ABDEREMANE Lucie	CAVALLERO Audrey	DUBOSC Floralie
AKNOUNE Jihane	CAZAUMAYOU Cécile	DUFOUR Clémence
ALEKANIEN Noémie	CELESTIN Charlotte	DUFRICHE Emilie
ALUSTIRA Fabienne	CHAILLOT Suzanna	DUL Clémence
ALVAREZ-ARAUJO Benjamin	CHARNECA Julie	DUMARCAY Léa
ANCELIN Lisa	CHATAIGNER Celestine	DUPONT Jadwiga
ARNAUD Noemie	CHATRON-COLLIET Gabriel	DURAFFOURG Pierrick
ARTHEAU Isis	CHAVANON Lucas	DUROSAU Damien
AUBERGER Marie	CHAVES Alicia	DURVILLE Doryan
AUDIN Rachel	CHEVALLIER-COLLAZO Loïza	EL AMOUD Kadija
AUDOUIN Anatole	CHOMIENNE Romain	EYNARD Charlène
AUMAILLEY Cathie	CLAIREAUX Julie	FAVRE Mathilde
AVRILLAULT Charline	CLAVERIE Quentin	FERNANDES Ophélie
BAHIN-CARDONA Laurie	CLEMENCEAU Aurore	FOERSTER Estelle
BAILLET Joséphine	CLOQUEMIN Maëva	FOLLOROU Joanne
BAILLY Marion	CLOUET Céline	FOULIER Eugénie
BARILARI Sofia	COHEN Elea	FOURGEAUD Emma
BARLES Florian	COLLART Anne	FREIRE FERREIRA Damien
BENDROH Ahllem	COLLIER Solenn	FREVILLE Gontran
BENOIT Marine	COLLIN Gylène	FURLAN Joanne
BERGUES Stéphane	COLNEY Morgane	GAGNANT Léa
BERNARD Elisa	CORREIA AFONSO Morgane	GALLIEN Florian
BERRY Ludine	COUHAULT Flora	GANTILLON Victor
BEZZAZ Sarah	COUROYER Lorynn	GARAULT Camille
BIZET Lyne	CRENN Julien	GARCIA Anaïs
BLOSSE Pauline	CRISPON Garance	GEFFRAULT Herveline
BLOTTIN Pauline	CUCHET Mona	GEORGET Camille
BOCQUET Louise	DAGOBERT Elise	GILLET Lucie
BOEUF Angélique	DANDOIS Mallaurie	GOUFFRAY Adrien
BOISSERIE Elise	DANIELE Fiona	GOUY Benjamin
BONNEAU Antonin	DARRAS Gaëlle	GRANIER Fanny
BOREL Sébastien	DE JESUS ALMEIDA FREITAS	GRAZIANI Camille
BOUFFET Maxime	Claudia	GROGNET Delphine
BOURINET Clara	DE LATTAINANT Crescence	GROUILLE Romane
BOUVET Amandine	DEGROUARD Aurélie	GRUEAU Morgane
BRANCALEONI Clara	DELAUNAY Zoé	GRUGIER Laurie
BRETHEAU Estelle	DELENCLOS Leslie	GUIFFRAY Amélie
BRETON Maell	DENGOU Jawed	GUIHARD Aude
BROUSSE Flora	DENOS Marion	GUILBOT Leslie
BÉDIER Léia	DERCOURT Audrey	GUILMOT Emilie
CANTERO Clarisse	DESROCHES Anne-Laure	HADJINDE Émilie
CAREL Marine	DESSILY Nathalie	HAMMOUCH Chirine
CAROUX Anne	DEVOLLE Marine	HANTAZ Samira
CARSIN Anne-Aël	DI ROLLO Alice	HASSAN-DIB Ingrid
CASTANET-BIHAN Valentine	DIAGOU Olivia	HERREMAN Ludivine
CASTELLO Ambre	DOURDAINE Vanessa	HO YEN Ivana
CATALANO Cristina	DUBOIS-BONNAIRE Noémie	HUBLART Louise

HUGON Laurence  
HULLOT Odeline  
HÉMEURY Théau  
JAKUBOWSKI Thomas  
JOHNSTON-PAPIN Delphine  
KEITA Layla  
KERBIRIOU Elisabeth  
LAKSER Anaïs  
LAMACQ Valentine  
LAMOTTE Laure  
LASNE Mathilde  
LAURENT-STEVENSON Claire  
LAVAL Severine  
LE MAUFF Hélène  
LEBREF Aline  
LECOLLE Charlotte  
LECOMTE Elisa  
LEFEBVRE Lisa  
LEFEBVRE Solène  
LEFIEUX Corinne  
LEPRETRE Floriane  
LEROI Camille  
LEROY Clémentine  
LEROY Marie  
LINARD Flavie  
LOISON Julie  
LOPES RODRIGUES Léa  
LORY Emeline  
LOUIS Ophélie  
LOVE Sean  
LUCAS Niama  
M'SAIDIE Stella  
MAGALATCHOUMY Stephan  
MAILLARD Chloé  
MAILLET Léonie  
MAMAN Samuel  
MANSUY Mathilde  
MARCHAISON Anna-Livia  
MARIN Delphine  
MARTEEL Amandine  
MARX Louise  
MATHIOT Caroline  
MATHON Mylène  
MAUGUIN Clémentine  
MAURIEGE Kerryanne  
MAZILLE Jeanne  
MENDY Marie-Thérèse  
MENZILDJIAN Antoine

MERVELET Timothée  
METAHRI Clélia  
MEYER-THIRION Ella  
MIALOT Delphine  
MICHAUD David  
MICHEA Julianne  
MIDEY Jennyfer  
MIZZI Martin  
MODESTE Leinz  
MONTIRONI Laura  
MOREAU Noemie  
MOSER Muriel  
MOULAY Emrys  
MULLER Marine  
NICOLAS Jeanne  
NOEL Morgane  
NOWACKI Emilie  
OSLÉ-RUDLER Maud  
PATEZ Martin  
PATIN Isabelle  
PELLARD Clément  
PEREIRA Charlotte  
PETIDENT Estelle  
PILLIEN Laura  
POGET Maelle  
PORTUT Vanessa  
POSADA VALDERRAMA  
Nicolas  
POTTERIE Nathanaëlle  
POUVREAU Adèle  
PUGEAUT-HYVERNAT Claire-  
Marine  
PUGGELLI Miranda  
QUINTARD Héroïse  
QUÉRÉ Nathalie  
RAMBOAROSALAMA  
Elisabeth  
RAVELONANDRO Julie  
RENAUD Olivier  
RENAUDIN Stéphanie  
RENAULT Maelle  
REVERDY Charlotte  
RIBES Melody  
RIBOT Ninon  
RIDEL Vinciane  
RIGAUX Hélène  
ROBIC Géraldine  
ROBIN Ema

ROBINSON Anne-Françoise  
ROLLIN Agnès  
ROMANO Justine  
ROUAS Elise  
ROUSSEAU Caitlin  
ROUSSEAU ALVES Sarah  
ROUX Gilyane  
ROUX Hugo  
ROYEZ Alyzé  
SALIN Kristelle  
SAMSON Marion  
SAUTY BRÉCHET Clément  
SCHLECK Alexis  
SCHMIT Gabriel  
SCHMIT Zoé  
SENEGAS Andy  
SERGUINI Rhita  
SIMON Anna  
SIRI Clarisse  
SOCHARD Chanelle  
SOULA Victor  
STEPHAN Bruno  
TEUGELS Benoît  
TILLIER Alex  
TOLAN Doris  
TOURNOIS Laetitia  
TOURNON Quentin  
TRUCHAN Ophélie  
TRUY Cécile  
URBINO Aurélie  
VALENTIN Margot  
VASSEUR Delphine  
VINOT SUAREZ Malika  
VOLLAIS Marylou  
VOLLENBERG Coline  
VOS Camille  
WAWRZYNIAK Elise

**Concours interne : 133 Candidats**

AKHATTAB Noradine	FLAMISSET Eloïse	MONCOMBLE Aurore
ALEZRA Franck	FLEURY Emmanuelle	MOREL Aude
AMAT Virginie	FOLLOWOU Joanne	MOREL Pauline
ANDRO Marine	GALLOT Hortense	NATHOU Michelle
ANTIBI Vanessa	GASCHI Cécile	NEGOUAI Sandra
AUTIQUET Cécile	GAUD Naguisa	NEYROLLES Aude
BEEDHAM Candice	GERMON Axelle	NGO NSOUMBI Sarah
BELFORT François	GOIMARD Lili	NION Adeline
BERCEGER Andy	GONCALVES LEITAO Virginie	OHREL Christophe
BERNARD David	GORIAU Pierre	OSIEPA Martin
BOISROUX Maude	GROSS Julie	PATTI Marjolaine
BONNEVILLE Lise	GROSSI Mathieu	PETRILLI Audrey
BOURGAULT Bernadette	GUGGENBUHL Nicholas	PIRES FERNANDES Anabela
BOURGOUIN-MAGNIER Zoé	GUIRAUD Lucile	RECEVEUR Charles
BOURLIASCOS Ariane	GUITET Fabien	RENAUD Marie
CAILLON Annie	HEBEISEN Camille	RICHARD Dany
CANY Pauline	HELD Autild	RIGNAULT Blandine
CARRERE Emilie	HERSANT Sabrina	RIOBE Claire
CARVALHO FARIA Fernanda	HONION Nadine	RIOU Cécile
CARY Sandrine	HOUDAYER Thelma	RIVAGORDA Isabelle
CHEVREUX Elaura	JAN LAHENS Germanie	RODRIGUEZ FONSECA Claudia
COHEN Justine	JAY Elise	ROMANO Justine
COLLON Corinne	JEULIN Charlie	ROUQUETTE Celine
COMBAUD Clara	KLEIN Matthias	RUHA Carol
DE MONVAL Philippine	KU Brandon	RUSTI Marie
DEBOVE Aline	LARPENTEUR Sandrine	SAINTURETTE Lucile
DENEFLÉ Clémence	LARTIGAUD Catherine	SARAIVA Solange
DI SILVESTRO Mélanie	LAVAYSSE Fabien	SIEGENTHALER Elodie
DIALLO Marie	LE GALL Sonia	SIMOUH Saïda
DOGAN Suzanne	LE LOUET Salomé	SINNAH Laëtitia
DRULANG Julie	LE SEGUILLON Magali	SOUALMI Valérie
DUBOIS Pierre-Yves	LEDOUX Emilie	SYLVIN Isabelle
DUBRAC Clémence	LEDUCQ Clotilde	SÉNÈS-MILAN Manon
DUBREUIL Céline	LEPRINCE Thomas	TEIXEIRA Mathilda
DUFRESNE Frédéric	LIEVRE Blaise	TEYSSIER Fabienne
DUPLAIX Marion	LIVET Laure	TOURNEROCHE Valérie
DUPONT Jadwiga	LODÉ Grégory	TRINH DINH Jeremie
DUPUY Sandrine	LORENZINI Mary-Lys	VALE Leanna
DUTERVILLE Pauline	LORIEUX Audrey	VALENZISI Elisa
EKOU Mahou Sandy	LOUET Julien	VERDIER Vincent
ESPAZE Philippe	MANGIN Camille	VIGNAL Florent
FARAUX Rose-Ann	MANGIN Virginie	
FAROUCHE Sandra	MARCOTTE-CALVE Sonia	
FAUTOUS Hervé	MARTINS Antony	
FELLAOUINE Soraya	MARZIN Odeline-Marie	
FERRAND Caroline	MICHEL Catherine	

**3<sup>e</sup> concours : 22 Candidats**

ARBELBIDE Nora	DUTHEIL Jean-Martial	MENGUY Sarah
AUDONNET Diane	ECHÉ Sandrine	MOKRYCKI Mélissa
BENOIT Elise	FESTOC Nathalie	PIATEK Solange
CHAMBON Stéphanie	GOUTAGNY Alexandre	PILARD Georges
CIRAY Laetitia	KLEIN Christophe	RUFFY Solen
COUMES Fanny	LEININGER Gaëlle	VAUCHER Florence
DECAMPS Fabrice	LEMONNIER Sophie	
DUPONT Jadwiga	MAZILLE Jeanne	

Accusé de réception en préfecture 077-287708325-20250422-2025-51-AR Date de télétransmission : 22/04/2025 Date de réception préfecture : 22/04/2025
--